



COMMUNE DE MESSERY

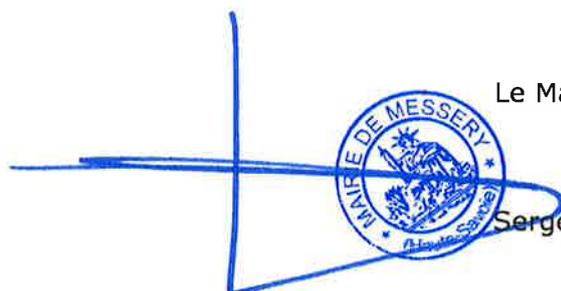
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JUILLET 2025 A 19 H.

TABLEAU DES DELIBERATIONS

NUMERO	OBJET DE LA DELIBERATION	DECISION
1	Approbation du PCS et du DICRIM	Approuve le P.C.S. communal de Messery et le D.I.C.R.I.M. tels qu'ils ont été présentés les 1 ^{er} et 8 juillet 2025.
2	Budget principal de la commune 2025 Proposition de subventionnement à des associations locales	Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder les subventions suivantes : Tennis-Club de Messery : 2 500 € C2NY : 1 500 € Messery Rencontre : 2 000 € Le Panier Relai : 2 000 € 2P2R : 2 500 €
3	Réajustement de l'indemnité des élus (maire, adjoints et conseillers délégués) suite à la démission de 2 adjoints	<ul style="list-style-type: none">– Décide de fixer le montant des indemnités à compter du 1^{er} janvier 2025 des fonctions de maire, d'adjoints, et de conseillers délégués comme suit :<ul style="list-style-type: none">• Maire : 51.35 % de l'indice 1015• 1^{er} adjoint : 16.25 % de l'indice 1015• 2^{ème} adjoint : 16.25 % de l'indice 1015

		<ul style="list-style-type: none"> • 3ème adjoint : 16.25 % de l'indice 1015 • Conseillers délégués : 5.2% de l'indice 1015 <p>- Décide d'effectuer les régularisations lors du paiement des indemnités en juillet 2025.</p>
4	Echange foncier commune de Messery / Consorts CONSTANTIN	<p>Dit que le terrain cédé par la commune n'est plus utilisé comme voirie et que de fait ce n'est plus une dépendance du domaine public, Accepte les termes de l'échange tels que présentés ci-dessus.</p> <p>Charge M. le Maire de signer tout acte de régularisation de cet échange.</p> <p>Accepte la pris en charge des frais notariés par la commune.</p>
5	Modification de la convention passée en 2017 avec « Messery jardine »	Approuve la modification de la convention passée avec Messery jardine
6	Travaux d'électrification chemin des Brolliets (SYANE) –approbation du plan de financement	<ul style="list-style-type: none"> - Approuve le plan de financement et sa répartition financière; - Accepte de verser au SYANE 80 % de sa contribution au budget de fonctionnement des travaux et honoraires divers, - Accepte de verser au SYANE sa participation à concurrence de 80 %, soit 6 961.56 € à signature. Solde régularisé lors du décompte définitif.
7	Construction d'une nouvelle salle communale aux Semiss - Projet d'avenant avec l'entreprise MUGNIER'ELEC suite à transmission de patrimoine à SDEL SAVOIE LEMAN.	<p>Approuve l'avenant n°1 à passer pour la prise en compte du changement de nom tel qu'expliqué ci-dessus.</p> <p>Autorise M. le Maire à le signer.</p>
8	Aménagement d'un logement au 1^{er} étage de la crèche : Projet d'avenant avec l'entreprise MUGNIER'ELEC suite à transmission de patrimoine à SDEL SAVOIE LEMAN.	<p>Approuve l'avenant n°1 à passer pour la prise en compte du changement de nom tel qu'expliqué ci-dessus.</p> <p>Autorise M. le Maire à le signer.</p>
9	Recomposition de l'organe délibérant de THONON-AGGLO	Approuve le projet d'accord local tel que présenté

10	Demande d'application du régime forestier pour 4 parcelles.	Approuve l'intégration des 4 parcelles désignées ci-dessus au régime forestier et la délégation de leur gestion à l'ONF.
11	Contribution de la commune d'un montant de 11 870.50 € pour l'extension de réseau électrique sur le domaine public (projet : « Auprès du Lac » ; PC n° 07418019B0015)	Approuve la contribution à payer à ENEDIS d'un montant de 11 870.50 € pour l'extension de réseau telle qu'elle a été présentée
12	Décision modificative n°1 au budget principal de la commune	Approuve la décision modificative n°1 au budget principal de la commune tel que présentée
13	Projet de charte entre les associations et la commune.	Décide de reporter l'examen de la charte à une date ultérieure pour permettre son examen en commission « associations ».
14	Projet de mission d'assistance du CDG 74 dans le cadre du recrutement du futur DGS.	Approuve la proposition financière du CDG 74 pour assister la commune dans le recrutement d'un(e) nouveau (elle) DGS telle que détaillée ci-dessus ; Dit que le recours au Test Thomas International devra être mis en œuvre conformément aux préconisations définies ci-dessus.
15	Acquisition d'un camion-poly-benne – choix du fournisseur	Décide de retenir l'offre de l'entreprise BOGEY UTILITAIRES (Z.I. Les Fourmies, 31 avenue de la Roche Parnale, 74130 Bonneville) pour un montant H.T. de 60 000 €, soit 72 000 € TTC, avec une reprise de l'ancien véhicule pour un montant de 6 600 €. L'acquisition aura donc un coût net pour la commune, reprise comprise, de 65 400 € TTC.



 Le Maire
 Serge BEL